

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST



VILLE DE CLERMONT

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 474.2 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC.

QU'une assemblée spéciale du conseil municipal de la Ville de Clermont aura lieu le lundi 14 décembre 2020 à 20 h 30, en vue de la présentation et de l'adoption des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

L'assemblée spéciale étant par visioconférence, les citoyens sont invités à adresser leurs questions par courriel à la soussignée à fdamour@ville.clermont.qc.ca.

DONNÉ À CLERMONT, CE 4^e jour du mois de décembre 2020.

France D'Amour
Directrice générale
